

United Nations

Nations Unies

RESTRICTED

GENERAL
ASSEMBLY

ASSEMBLEE
GENERALE

A/C.2/W.14
23 novembre 1948
FRENCH
ORIGINAL: ENGLISH

Dual distribution

Troisième session
DEUXIEME COMMISSION

CHAPITRE II DU RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL
(DOCUMENT A/625)

AMENDEMENT AU PROJET DE RAPPORT DE LA
DEUXIEME COMMISSION (A/C.2/W.10)

1. Rédiger comme suit le paragraphe 6, page 2 à partir de la sixième ligne:

"Le représentant de l'Union des républiques socialistes soviétiques a estimé que la majorité du Conseil économique et social s'est dérobée à sa tâche d'élaborer de vastes plans en ce qui concerne les mesures de reconstruction économique des pays d'Europe et d'Asie, et qu'elle a préféré céder ses légitimes prérogatives en ce qui concerne l'Europe au fameux "Plan Marshall", bien que le "Plan Marshall" tienne l'Organisation des Nations Unies à l'écart et poursuive des fins totalement étrangères aux buts et aux tâches d'une assistance véritable aux pays économiquement faibles."

2. Paragraphe 7, lignes 10 et 11. Supprimer la phrase commençant par les mots "Les représentants de" et la remplacer par le texte suivant:

"Les représentants de la Belgique, de l'Egypte, de la Grèce, de l'Irak, du Mexique et de Nouvelle-Zélande ont exprimé des vues analogues. Le représentant du Mexique a déclaré qu'il était indispensable d'observer la situation économique de manière plus suivie afin que l'Organisation des Nations Unies soit à même de prendre des mesures à l'égard de toute perturbation économique qui pourrait se produire."

3. Rédiger comme suit le paragraphe 7, page 2, à partir de la onzième ligne :

"Le représentant de l'Union des républiques socialistes soviétiques a exprimé l'opinion que le rapport économique mondial présentait de l'intérêt ; il y a relevé en même temps de graves imperfections : en particulier l'absence de renseignements sur les territoires non autonomes et la présence d'affirmations erronées selon lesquelles les Etats-Unis seraient responsables du développement économique des autres pays et selon lesquelles ces pays dépendraient directement de la prospérité des Etats-Unis."

4. Ajouter les phrases suivantes à la fin du paragraphe 9 :

"Le représentant du Brésil a déclaré qu'il conviendrait d'établir un programme d'assistance technique aux pays insuffisamment développés, analogue à celui qui a été élaboré en ce qui concerne l'assistance sociale. Les représentants de l'Egypte, de l'Irak, de la Nouvelle-Zélande et du Royaume-Uni

ont également fait ressortir l'importance de l'assistance technique aux Etats Membres. Le représentant de l'Irak a souligné que cette assistance devrait être fournie sur une base purement technique et ne pas entraîner d'ingérence dans les affaires intérieures des pays intéressés."

5. Rédiger comme suit le paragraphe 11 - page 4, à partir de la quatrième ligne :

"Le représentant de l'Union des républiques socialistes soviétiques a déclaré que le "Plan Marshall" constitue un mode de collaboration qui se fonde sur la prépondérance d'un ou de plusieurs Etats sur d'autres pays, qui de ce fait deviennent en quelque sorte des Etats subordonnés, dépouillés de leur indépendance. Il considère que ce genre de collaboration est incontestablement préjudiciable à la reconstruction économique des pays européens et au resserrement des liens d'assistance mutuelle et d'amitié entre tous les pays pacifiques. L'ingérence des Etats-Unis dans les affaires intérieures des autres pays ayant adhéré au "Plan Marshall" et leur volonté d'établir leur domination sur ces pays se manifestent de façon concrète dans les accords bilatéraux conclus entre les Etats-Unis et les pays de l'Europe occidentale. Une année d'application du "Plan Marshall" a montré à l'évidence qu'au lieu de favoriser l'essor économique de tous les pays européens, le "Plan" se propose d'aider uniquement les pays qui se montrent disposés à subordonner leur économie aux buts politiques réactionnaires de ce "plan", y compris la restauration du potentiel de guerre et du potentiel économique de l'Allemagne."

6. Rédiger comme suit le début du paragraphe 13, page 4 :

"Le représentant de l'Union des républiques socialistes soviétiques a déclaré que les travaux de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient présenteraient des imperfections radicales aussi longtemps que prévaudrait un régime de discrimination qui écarte les territoires non autonomes de toute participation directe à ces travaux. C'est la politique des puissances coloniales qui est la cause déterminante du retard de l'économie et des difficultés d'ordre économique dont souffrent les pays d'Asie économiquement peu développés qui sont dans leur dépendance. Il est nécessaire que la Commission élabore des mesures visant au développement des industries nationales, y compris celui des industries lourdes, dans les pays d'Asie et d'Extrême-Orient, et qu'elle contribue au développement du commerce sur la base du respect mutuel des souverainetés, sans discrimination d'aucune sorte."

7. Paragraphe 13, page 5, ligne neuf: Après les mots "a eu raison", supprimer les mots "de ne pas admettre" et les remplacer par : "de ne prendre aucune décision visant à admettre".

8. Dans ce même paragraphe 13, rédiger comme suit la fin de la phrase qui figure au haut de la page 5 :

".....et le représentant de l'Union des républiques socialistes soviétiques a relevé l'erreur qu'on commettait en n'admettant pas non plus la République du Viet-Nam aux travaux de la Commission."

9. Paragraphe 16, après la première phrase, ajouter la phrase suivante :

"Le représentant de la Syrie a présenté un amendement à cet effet au projet de résolution proposée par Haïti (voir paragraphe 27)."

10. Rédiger comme suit la fin du paragraphe 18, page 6 :

"Le représentant de l'Union des républiques socialistes soviétiques a déclaré que le Conseil économique et social avait agi au détriment des pays peu industrialisés et des pays ayant souffert de la guerre et de l'occupation. La preuve en est fournie notamment par le fait que les Conférences sur le commerce et l'emploi, tenues à Genève et à La Havane, sous les auspices du Conseil se sont déroulées sous la pression inadmissible de certaines grandes puissances et de leurs associés, que la Charte de l'Organisation internationale du commerce, adoptée à la Conférence de La Havane, heurte les intérêts des petits pays en matière de tarifs douaniers et d'importations, qu'elle ne sert que les intérêts des pays à l'économie forte et qu'enfin elle impose un régime de discrimination à l'égard des pays non membres de l'OIC. Tout ceci mine les bases de l'expansion du commerce et risque d'amener une réduction générale des échanges."

11. Paragraphe 20, page 7, ligne neuf : Supprimer les mots "Le représentant du Chili a eu la satisfaction" et les remplacer par : "Les représentants du Brésil et du Chili ont eu la satisfaction..."

12. Au paragraphe 20, page 7, ligne 8, après les mots : "Les mesures prises par la Banque", ajouter: "qui s'est mis au service du "Plan Marshall"..."

13. Cet amendement intéresse uniquement la rédaction du texte anglais.

14. Paragraphe 34, lignes 2 et 3. Supprimer les mots : "qu'ils ne pouvaient pas l'accepter parce qu'ils estimaient que les pays dévastés par la guerre avaient besoin de prêts et" et y substituer les mots "que, tout en approuvant sans réserve l'amendement présenté par l'Irak, ils estimaient qu'il conviendrait également de mentionner le fait que les pays dévastés par la guerre avaient besoin de prêts et".

15. Paragraphe 34, ligne 7, supprimer le mot "Certains".